



LES SOIRÉES LIBÉRALES: DES RENCONTRES INTER GÉNÉRATIONS

Pour faire découvrir aux jeunes médecins la variété et les particularités du mode d'exercice libéral, l'URPS médecins libéraux Île-de-France organise depuis le début de l'année des soirées libérales, spécialité par spécialité. **suite page 2**

L'URPS, une autre voie

L'organisation de notre activité quotidienne fait l'objet d'enjeux importants. Groupements hospitaliers de territoire (GHT), plateformes territoriales d'appui (PTA), communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS)... tous ces dispositifs sont l'héritage de la Loi Touraine, avec un fort risque d'hospitalo-centrisme.



Face à cela, l'URPS médecins libéraux Île-de-France a choisi une approche pragmatique, celle des médecins et des patients, qui ne se construit pas avec des modèles décrétés mais avec des médecins heureux de faire leur métier. C'est cet esprit que nous souhaitons transmettre à nos jeunes confrères, internes ou chefs de clinique en formation en les incitant à prendre l'initiative d'une médecine de demain qui ne soit pas l'apanage de réflexions hors-sol. Gardons espoir que notre nouvelle génération sache faire entendre sa voix et construire un exercice sur mesure.

Bruno Silberman - Président

E-SANTÉ

- Lab'URPS
- Prise de rendez-vous en ligne

4

INSTALLATION

Permanences locales, bilan à 5 ans

6

ENQUÊTE

Coordination autour des patients

8

OFFRE DE SOINS

Vos projets locaux

10

LES SOIRÉES LIBÉRALES

plus de 110 internes et chefs de cliniques réunis à l'URPS

Offrir aux jeunes médecins (internes, CCA) et aux médecins libéraux installés d'une même spécialité l'opportunité de se rencontrer autour de l'exercice libéral, telle est l'ambition des soirées libérales organisées depuis janvier 2017 par la commission « spécialistes à exercice mixte » de l'URPS. Six soirées ont déjà été organisées grâce au partenariat avec le Syndicat des internes des hôpitaux de Paris (SIHP) et le concours des organisations régionales des jeunes médecins en formation.



Pourquoi ces soirées ?

La moitié des internes en formation exerceront un jour en libéral, que ce soit lors de remplacements ou dans le cadre d'une installation. Cette proportion est constante depuis des années.

Or, pour l'essentiel d'entre eux, l'internat est réalisé exclusivement à l'hôpital, ce qui conduit à une méconnaissance de l'exercice en libéral, parfois même à des craintes ou à des *a priori* sur l'intérêt médical, sur la lourdeur des tâches administratives, sur l'impossibilité de concilier vie professionnelle et vie familiale, etc.

Par ailleurs, on constate depuis plusieurs années une diminution importante des médecins installés en libéral en Île-de-France. Ainsi, entre 2009 et 2016, l'effectif des dermatologues a baissé de 22%*. Ce phénomène va s'amplifier encore dans les années à venir, étant donné l'âge moyen des médecins en exercice actuellement. Pour exemple, les gastro-entérologues ont 56 ans en moyenne et les deux tiers ont 55 ans ou plus*.



Quelles en sont les modalités ?

Au cours de ces soirées, des médecins libéraux installés depuis plusieurs années en Île-de-France font découvrir leur métier, partagent leur expérience et présentent les opportunités d'exercice dans la région. De jeunes médecins viennent également témoigner de leur récente installation et de leur quotidien dans cette pratique.

Les thèmes abordés sont très divers : présentation de la démographie et de l'activité libérale dans la spécialité, pourquoi une installation en libéral, quels en sont les avantages et les inconvénients, quels sont les différents modes d'exercice (libéral exclusif ou libéral et salarié, seul ou en groupe), quels sont les pathologies rencontrées, les actes effectués, combien de temps dure une consultation en moyenne, quelle est la relation avec les patients, avec les confrères, avec le milieu hospitalier, combien gagne-t-on, comment organise-t-on son emploi du temps (heures hebdomadaires travaillées, semaines de vacances par an), comment concilier sa vie professionnelle et sa vie personnelle, etc.

La soirée se termine par un buffet convivial qui permet la poursuite des échanges.

Comment expérimenter l'exercice libéral ?

Par ailleurs, via le site Soigner en Île-de-France et sa plateforme du remplacement Rempla en Île-de-France, les jeunes médecins sont invités à poster leurs demandes de remplacement et consulter les offres des spécialistes franciliens installés. En effet, rien de mieux que l'expérience de remplacement pour découvrir concrètement l'exercice libéral. Pour sauter le pas de l'installation, le site offre également des opportunités de collaboration, association et de succession.



Virgile Chevance,
président de l'Association parisienne des étudiants en radiologie (APIR) et étudiant en 7^e semestre

« Cette soirée est l'opportunité pour les internes de discuter et d'échanger avec les professionnels sur leur métier, et de poser leurs questions sur les modalités d'installation mais également la pratique quotidienne de leur métier en exercice libéral »

Quel bilan ?

Six soirées ont été organisées au premier semestre 2017, rassemblant plus de 110 étudiants, internes, chefs de clinique et assistants des hôpitaux de Paris, dédiées aux spécialités suivantes : pédiatrie, rhumatologie, radiologie, gastro-entérologie, dermatologie et neurologie. Une septième soirée autour de la cardiologie sera organisée le 11 octobre 2017.

Quelles actions à venir ?

L'URPS poursuivra en 2018 ce travail d'information et de promotion de l'exercice libéral auprès des médecins en formation, dans d'autres spécialités : la psychiatrie, l'ophtalmologie, l'ORL...

Les internes ont exprimé le souhait lors de ces soirées d'avoir accès à des stages en libéral durant leur internat. L'URPS va donc poursuivre le travail déjà engagé auprès des universités franciliennes et de l'Agence régionale de santé et avec le SIHP pour permettre le développement de stages en ambulatoire, en Île-de-France, pour toutes les spécialités.

Contact : Nathalie Micolas
nathalie.micolas@urps-med-idf.org
0140 64 56 92



Géraldine Poenu,
présidente du Syndicat des internes des hôpitaux de Paris (SIHP)

« Il était important pour nous que ces soirées soient conviviales,

qu'on brise le tabou et la barrière qu'on a avec l'hôpital entre les seniors et les juniors, et qu'on parle d'égal à égal, de médecin à médecin.

Les jeunes médecins se posent des questions sur leur avenir possible en milieu ambulatoire, en ville.

Il faut que l'on développe des liens avec nos pairs du libéral, pour être accompagnés dans un type d'activité qui convient très bien à certains d'entre nous. C'est important de permettre aux internes d'avoir le choix du type d'exercice, de s'informer, d'être guidé dans ce type d'exercice. Avec ces soirées on y arrive très bien, tout le monde est satisfait, donc pourvu que ça dure ! »

**VOUS CHERCHEZ
UN REMPLAÇANT ?**



**VOUS CHERCHEZ UN COLLABORATEUR ?
UN ASSOCIÉ ? UN SUCCESSEUR ?**

Postez votre annonce sur :

www.soignereniledefrance.org

Toutes les annonces sont également accessibles via le nouveau site de l'URPS : **www.urps-med-idf.org**

LE LAB'URPS :

Le nouveau rendez-vous des médecins libéraux et des start-up de la e-santé

Face à l'explosion des applications et objets connectés liés à la santé, la commission « nouvelles technologies » de l'URPS médecins libéraux Île-de-France a souhaité créer un lieu d'échanges entre médecins libéraux et entreprises innovantes de l'e-santé : le Lab'URPS.

Les objectifs du Lab'URPS: rapprocher les start-up et la médecine libérale

L'URPS souhaite placer les médecins libéraux au cœur de la réflexion sur les nouvelles technologies numériques. Les objectifs opérationnels du Lab'URPS sont multiples :

- proposer une interaction entre les sociétés qui développent les applications/objets connectés et les médecins libéraux franciliens ;
- exposer aux industriels les spécificités de l'exercice libéral au travers d'un échange avec des médecins ;
- fédérer et dynamiser les médecins libéraux franciliens autour d'une démarche d'innovation.

Le Lab'URPS, fruit d'un partenariat avec France eHealthTech

Pour animer le Lab'URPS, l'URPS médecins s'est rapprochée de l'Association France eHealthTech afin d'établir un programme de rencontres sur une année. France eHealthTech est une association à but non lucratif dont l'un des objectifs est d'assurer la visibilité et la **meilleure compréhension de l'ensemble de l'écosystème de l'innovation en santé numérique**. Les membres actifs sont des start-up françaises du milieu de l'e-santé au sens large : applications mobiles et objets connectés de santé, plateforme de télémédecine, big data en santé, etc.

L'association **réunit plus de 140 start-up**, lui permettant un accès facile aux acteurs les plus pertinents selon les thèmes retenus. Elle réunit également, en qualité de membres partenaires, des institutions engagées en e-santé (pôles de compétitivité, clusters, IRT, associations de professionnels de santé...).

Déroulement d'un Lab'URPS: un animateur expert et 3 start-up au programme

Chaque Lab'URPS accueille **trois entreprises innovantes (start-up)** dans le domaine de l'e-santé.

L'**animateur du Lab'** est un expert de France eHealthTech chargé de l'accueil des participants sur place, de la présentation et de la modération de la rencontre. Il peut varier selon les thématiques. Il introduit la session du Lab' et fait une présentation succincte de chaque start-up invitée.

Les CEO (*Chief of Executive Officer*, équivalent de PDG dans le secteur de l'innovation) de chaque start-up mobilisée sur la thématique du Lab' viennent présenter leurs outils en direct, *via* une session de démonstration live.

Chaque start-up doit présenter en quelques minutes son fonctionnement et son *business model* et ensuite se soumettre à un jeu de questions/réponses avec les médecins de la salle. Le contenu des échanges doit permettre aux médecins d'identifier si l'outil est intégrable et apporte **une plus-value dans la pratique médicale libérale**. Pour la start-up, il s'agit de mieux cibler les attentes des libéraux utilisateurs.



Perspectives : un succès sur lequel capitaliser

Le premier Lab' a fait salle comble avec de nombreux questionnements et échanges de fond sur les outils innovants proposés. Plusieurs start-up sont d'ores et déjà pressenties pour le Lab' URPS de septembre, notamment dans les domaines du *deep-learning* (algorithmes auto-apprenants) et de l'aide au diagnostic médical.

Prochaines dates

- Jeudi 28 septembre 2017 – 20 h 00
- Jeudi 30 novembre 2017 – 20 h 00

>> Inscrivez-vous dès maintenant sur le site URPS :

www.urps-med-idf.org

PREMIER LAB'URPS : CONNECTIVITÉ DE L'EXERCICE MÉDICAL

Le 14 juin s'est tenu le premier Lab'URPS. Trois start-up ont été invitées :

- MEDPICS, partage de cas cliniques,
- HONESTICA, envoi numérique de courriers médicaux,
- MEDEO, objets connectés du cabinet.

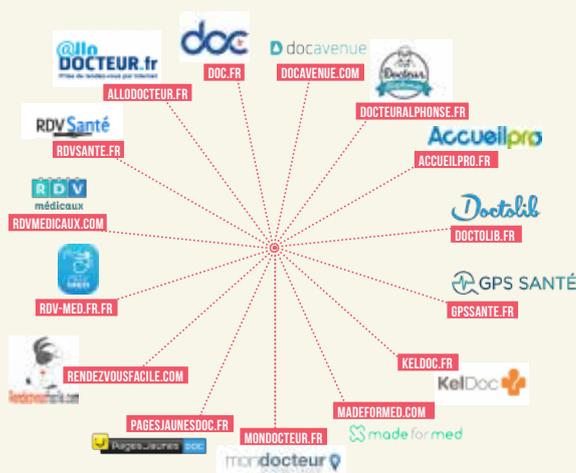


>> Regardez la vidéo du Lab' sur www.urps-med-idf.org

ENQUÊTE

LES OUTILS DE PRISE DE RENDEZ-VOUS EN LIGNE

L'URPS médecins libéraux Île-de-France a publié une étude sur les outils de prise de rendez-vous en ligne afin d'offrir aux médecins libéraux les moyens de décoder une offre foisonnante. 15 outils de prise de rendez-vous en ligne ont été étudiés.



L'étude est consultable en ligne sur le site de l'URPS.

D'autres outils seront étudiés et viendront compléter cette étude dans les mois qui viennent.

Vers une charte URPS des bonnes pratiques des éditeurs

Afin de protéger les médecins quant à l'utilisation possible des données de santé collectées par ces solutions, l'URPS rédige actuellement une charte de bonnes pratiques. Cette charte établira les exigences fondamentales de sécurité et de fiabilité auxquelles les sociétés de prise de rendez-vous en ligne doivent répondre.



! L'URPS recommande aux médecins libéraux et à leurs patients de rester très vigilants sur la propriété et l'utilisation possible des données au travers de ces solutions de prise de rendez-vous en ligne.

LES PERMANENCES D'AIDE À L'INSTALLATION:

Plus de 850 professionnels de santé accompagnés par l'URPS médecins en 5 ans

Mises en place en 2012 en Île-de-France à l'initiative de l'URPS médecins libéraux, les permanences mensuelles d'aide à l'installation sont aujourd'hui solidement implantées dans chacun des huit départements franciliens. Le dispositif est bien adapté aux besoins des futurs installés, puisque 9 sur 10 estiment que la permanence a répondu à leurs attentes.

La permanence : comment ça marche ?

Il s'agit d'une aide **confraternelle et administrative, offrant au professionnel de santé toutes les réponses à ses questions, en un même lieu**, dans son département, par tous les interlocuteurs de son parcours vers l'installation : URPS, CPAM, ARS et de l'Ordre.

La permanence locale d'aide à l'installation en Ile-de-France

Professionnels de santé
(médecin, biologiste, chirurgien-dentiste, infirmier, masseur-kinésithérapeute, orthophoniste, orthoptiste, pédicure-podologue, pharmacien ou sage-femme) ;
vous souhaitez **exercer en libéral** en Ile-de-France ?

Quelles démarches accomplir ?
Où installer ?
Comment gérer un cabinet ?

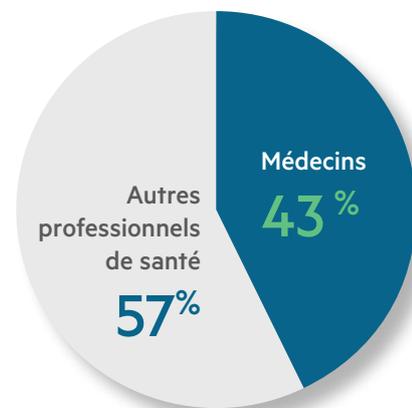
Prenez rendez-vous,
nous vous aidons à concrétiser votre projet
Calendrier et inscription en ligne sur www.soignereniledefrance.org

En pratique, un chargé de mission de l'URPS fait le point par téléphone avec le professionnel de santé sur son projet d'installation, une fois son inscription en ligne effectuée (notamment sur www.urps-med-idf.org). Il transmet ses questions aux partenaires installation du département de la permanence : URPS, CPAM, Ordre, ARS. Le jour J, pendant une demi-heure, tous ces interlocuteurs sont présents pour apporter au candidat à l'installation des réponses précises et discuter de son projet. Au-delà de la permanence, l'URPS médecins effectue un suivi des professionnels de santé, jusqu'à leur installation.

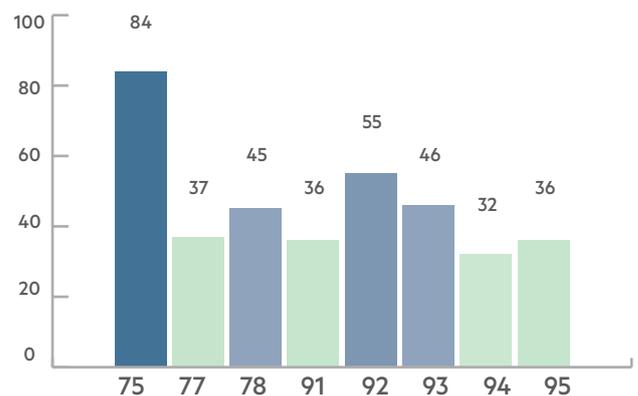
Un bilan régional très positif

Depuis le lancement des permanences locales d'aide à l'installation le 7 février 2012 en Seine-Saint-Denis et sur 5 ans, l'URPS a organisé **310 permanences**. Les départements les plus fréquentés sont la **Seine-Saint-Denis, la Seine-et-Marne et Paris**.

Sur les 855 professionnels de santé reçus, on compte **366 médecins**, qui ont fait l'objet d'un accompagnement spécifique par l'URPS. Un chef de projet installation les accompagne en effet jusqu'à leur installation, s'ils le souhaitent.



855 professionnels de santé reçus en permanences



Médecins reçus en permanences par département

Conforter les projets d'installation

En 5 ans, 70 % des professionnels de santé reçus en permanence ont concrétisé leur projet et se sont effectivement installés, 18 % sont toujours en cours d'installation et 12 % seulement ont abandonné leur projet.

Une réponse adaptée aux besoins

Une enquête menée auprès des candidats reçus dans le cadre des permanences locales d'aide à l'installation, avec un taux de retour de 45,1 %, révèle une satisfaction globale pour ce dispositif puisqu'il a répondu aux attentes de 92,3 % des répondants.

Un partenariat avec tous les acteurs de l'installation

Cette action de terrain est l'objet d'un **contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) signé par l'URPS médecins libéraux Île-de-France avec l'Agence régionale de santé (ARS) et renouvelé depuis 2012.**

L'URPS remercie tous les partenaires (URPS toutes professions, CPAM locales, ARS locales et régionale, Ordres départementaux) pour leur engagement et leur participation à ces rendez-vous mensuels. Tous ont reçu au printemps des outils de communication sous forme de flyers afin de mieux faire connaître ces permanences d'aide aux professionnels de santé qui souhaitent s'installer en libéral dans nos départements.

MÉDECINS REÇUS EN PERMANENCES EN ÎLE-DE-FRANCE PAR SPÉCIALITÉ

nombre	spécialité
188	Médecine générale
41	Psychiatrie
27	Pédiatrie
23	Gynécologie obstétrique
12	Chirurgie
10	Cardiologie
6	ORL
6	Ophthalmologie
6	Gériatrie
5	Radiodiagnostic
4	Pneumologie
4	Neurologie
4	Gynécologie médicale
3	Rhumatologie
3	Gastro-entérologie
2	Endocrinologie
2	Dermatologie
2	Allergologie
1	Médecine nucléaire
1	Anesthésie réanimation

Retrouvez sur notre site le bilan détaillé sur 5 ans, département par département :

<https://www.urps-med-idf.org/bilan-permanences-locales-daide-a-linstallation-liberal-2016/>

BESOIN D'UN ASSOCIÉ OU D'UN SUCCESSEUR ? POSTEZ UNE ANNONCE SUR LE SITE SOIGNER EN ÎLE-DE-FRANCE



Dans le cadre des permanences, nous transmettons toutes les opportunités d'installation dont nous avons connaissance aux médecins qui n'ont pas encore trouvé de lieu d'exercice.

Pensez à nous informer de vos projets de cessation d'activité ou de recherche d'associé, à court ou à long terme, en postant votre annonce sur le site www.soignereniledefrance.org.

COORDINATION AUTOUR DES PATIENTS

Neuf médecins sur dix rencontrent des difficultés dans la prise en charge des cas complexes

Avant de renouveler les erreurs du passé portant sur des dispositifs de coordination sans utilité, l'URPS médecins invite à une réflexion sur l'état de lieux et les attentes des médecins libéraux, principaux utilisateurs de ces dispositifs.

Découvrez les premiers résultats d'une enquête* pilotée par la commission « Coordination et territoires » de l'URPS médecins libéraux Île-de-France.

Q : Comment qualifieriez-vous la patientèle que vous considérez relever d'une prise en charge complexe ?

66	Polypathologiques et personnes âgées
44	Isolés
42	Avec troubles cognitifs
39	Souffrant de maladies chroniques
37	En souffrance morale
36	Ne pouvant pas se déplacer au cabinet
35	Ne parlant pas français
22	En fin de vie
22	Sans droits sociaux
3	Autres

En % pour un total de 680 répondants (4 choix possibles).

Quels patients ?

Globalement, les médecins estiment qu'un patient complexe est un patient avec un problème d'ordre médical (81%) mais aussi un patient qui a des difficultés sociales (73%).

Plus d'un tiers des médecins répondants considèrent également qu'un patient complexe est un patient qui ne peut se déplacer au cabinet.



Q : Quelles sont les principales difficultés rencontrées ?

58	Avoir un contact direct avec un médecin hospitalier
57	Prise de RDV consultation hospitalière (public)
54	Prise en charge sociale et administrative
41	Admission (hôpital public)
35	Maintien à domicile
32	Prises en charge d'urgences
17	Admission en EPHAD
11	Prise de RDV psychologue
10	Prise de RDV ou coordination avec MS en ville
7	Prise de RDV consult. hosp. (privé)
7	RDV paramédicaux
6	Admission (établissement privé)
2	Autres

En % pour un total de 690 répondants (4 choix possibles).

L'hôpital et la prise en charge sociale sont au cœur des obstacles rencontrés

Les médecins pointent leur difficulté à **contacter directement un médecin hospitalier (58%)** ou à obtenir **un rendez-vous à l'hôpital** pour leurs patients (57%). La mise en place **de la prise en charge sociale et administrative** des patients est le troisième frein rencontré pour 54% d'entre eux. Ces difficultés s'imposent à tous les médecins, quelle que soit leur spécialité, qu'ils disposent ou non d'un secrétariat dans leur cabinet.



Un périmètre géographique de coordination variable

Le périmètre géographique de la coordination autour du patient varie selon deux critères, la spécialité du médecin et son lieu d'exercice.

Les **généralistes** soignent principalement des patients de leur ville ou de leur quartier (88%).

La situation est très différente pour les **spécialistes** : **54% des spécialistes parisiens soignent des patients provenant de toute l'Île-de-France** (et parfois au-delà). Les spécialistes de la petite couronne prennent en charge en premier lieu des patients résidant dans la ville à 45% puis de tout leur département

(28 %) voire de toute l'Île-de-France (26 %). Les spécialistes de grande couronne offrent des soins à des patients résidant en premier lieu dans l'ensemble du département (43 %) voire de toute l'Île-de-France (36 %).

Ce recours géographique des patients influe sur ce que les médecins définissent comme leur territoire de santé opérationnel :

- pour les généralistes, ce territoire correspond à la zone géographique de leur patientèle (59 %);
- pour les spécialistes il s'agit autant d'un réseau de professionnels de santé avec lesquels ils travaillent au quotidien (48 %) que d'une zone géographique correspondant à leur patientèle.

Des patients et des médecins au cœur du système

À la question portant sur les modalités de constitution de leur **réseau de correspondants**, les spécialistes comme les généralistes sont unanimes :

- plus de 7 médecins sur 10 l'ont construit au travers d'échanges ou de bouche-à-oreille avec leurs confrères;
- mais aussi grâce à leurs patients pour près de 6 sur 10 d'entre eux.

Des dispositifs de coordination mal connus et parfois injoignables

Pour les médecins généralistes, les résultats de l'enquête montrent une **absence de lisibilité des dispositifs de coordination existants**.

En effet, sur les dix dispositifs de coordination proposés par le questionnaire, trois seulement sont utilisés par plus de la moitié des médecins : les centres médico-psychologiques (CMP), les services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) et le Centre 15.

Certaines structures sont peu joignables et ne répondent pas bien aux besoins : c'est le cas des **CMP**, difficilement joignables pour 83 % des médecins généralistes ou encore des centres communaux d'action sociale (**CCAS**) : 65 % des médecins généralistes estiment qu'ils ne répondent pas à leurs besoins. Dans une moindre mesure, c'est le cas aussi de l'hospitalisation à domicile (HAD) et des maisons pour l'autonomie et l'intégration des malades Alzheimer (MAIA), difficilement joignables pour un tiers des généralistes.

EN SAVOIR PLUS...

Retrouvez les résultats détaillés de l'enquête *Prise en charge des patients complexes : quels besoins pour les médecins libéraux ?* sur notre site :

www.urps-med-idf.org



>> LES ATTENTES DES MÉDECINS LIBÉRAUX



Premier souhait des médecins libéraux : accéder à un **annuaire téléphonique direct de ressources médicales et paramédicales locales** pour 52 % des médecins (56 % des généralistes et 49 % des autres spécialistes) (Portable – SMS et communication directe qualifiée).

>> LES MÉDECINS PRÊTS À S'ENGAGER DANS LA COORDINATION



Pour 53 % des médecins, la **mise à disposition de moyens administratifs partagés** entre médecins libéraux est souhaitable pour prendre en charge les cas complexes. Parmi eux, 61 % seraient disposés à s'impliquer dans son organisation avec une prévalence chez les moins de 50 ans.

LES RECOMMANDATIONS DE L'URPS

Les constats :

- une coordination libérale qui fonctionne relativement spontanément même si elle est confrontée à des problématiques d'effectifs dans certaines disciplines et spécialités;
- des relations avec l'hôpital qui restent au cœur de la problématique de coordination et des parcours;
- des dispositifs médico-sociaux nombreux, peu lisibles et pas toujours au rendez-vous des besoins;
- le temps disponible et les contraintes économiques des exercices libéraux de chacun limitent les possibilités d'échanges et de rencontres entre les professionnels libéraux;
- des protocoles imposés pour l'accès aux structures médico-sociales alourdissent les prises en charge déjà complexes.

Les résultats :

Les résultats de cette enquête recentrent sur les sujets de préoccupation des médecins :

- **disposer localement d'un annuaire qualifié professionnel** facilitant les échanges sécurisés (portable, e-mail, SMS);
- **organiser localement des occasions de rencontres** qui visent avant tout à créer du lien convivial de proximité et d'échange entre les acteurs de santé;
- **accompagner** la prise en charge médico-sociale;
- **éviter de plaquer d'emblée des nouveaux dispositifs** à cahier des charges contraignant ajoutant davantage de poids administratif au quotidien des médecins;
- **fluidifier l'organisation hospitalière** avec des correspondants identifiés et disponibles.

* 705 médecins libéraux franciliens de toutes spécialités ont répondu à cette enquête en décembre 2016.

VOS PROJETS LOCALEMENT

Comment l'URPS médecins peut vous accompagner

Si les médecins ont une bonne connaissance de leur territoire, il est parfois difficile individuellement de sensibiliser les élus locaux et de mener à terme une réflexion sur l'avenir de l'offre de soins. L'URPS dispose de moyens pour vous y aider.

Une première étape de diagnostic

Toute bonne pratique commence par un diagnostic bien posé. Dans le cadre de conventions signées avec les collectivités locales, l'URPS médecins a une longue expérience dans la réalisation de diagnostics territoriaux. Notre méthodologie repose sur le recueil et le traitement d'information permettant d'avoir une vision globale de l'offre de soins d'une part, avec les effectifs de médecins de toutes spécialités et des professionnels de santé, et du recours aux soins d'autre part, avec la consommation de soins des patients et leurs modalités de recours.

Comme toutes les données diagnostiques méritent d'être confrontées à une réalité de terrain, nous avons pour habitude d'enquêter auprès des professionnels de santé du bassin de vie pour recueillir leur perception et mieux connaître leurs pratiques.

Sur la base de ces informations souvent très riches, nous dressons un diagnostic de territoire que nous restituons aux élus et aux professionnels de santé. Ces réunions locales constructives offrent aux élus un état des lieux précis de la situation et donnent l'occasion aux médecins d'apporter le témoignage de leur quotidien et l'opportunité de co-construire des solutions d'avenir.

LES DIAGNOSTICS RÉALISÉS PAR L'URPS EN 2017

- Aubergenville (Yvelines)
- Cergy (Val d'Oise)
- Chaville (Hauts-de-Seine)
- Communauté de Communes cœur d'Yvelines (Yvelines)
- Les Pavillons-sous-Bois (Seine-Saint-Denis)
- Poissy (Yvelines)



Présentation du diagnostic de Poissy le 20 avril 2017

QUELQUES ACCOMPAGNEMENTS EN COURS PAR L'URPS EN ÎLE-DE-FRANCE

VILLES	PROJET	LOCALISATION	DATE D'OUVERTURE
Aubergenville (Yvelines)	Création d'un cabinet de groupe	Centre-ville	1 ^{er} trimestre 2018
Cesson (Seine-et-Marne)	Création d'un cabinet de santé		Janvier 2018
Chaville (Hauts-de-Seine)	Création d'un cabinet de groupe	Centre-ville	2018
Choisy-le-Roi (Val-de-Marne)	Création d'un cabinet de groupe	Quartier des Gondoles	2020
Claye-Souilly (Seine-et-Marne)	Création d'un cabinet de santé		Septembre 2018
Poissy (Yvelines)	Création d'un cabinet de santé		1 ^{er} trimestre 2018
Triel-sur-Seine (Yvelines)	Création d'un cabinet de santé	Centre-ville	2020
Valenton (Val-de-Marne)	Création d'un cabinet de santé	Centre-ville	2018

Une deuxième étape d'accompagnement

Une fois le diagnostic posé, sous réserve de validation d'une feuille de route consensuelle, l'URPS vous accompagne dans la mise en œuvre de solutions. Notre rôle : trouver des moyens concrets et des solutions opérationnelles, sans vous faire perdre trop de temps.

Même lorsque tout le monde est d'accord sur le diagnostic, les solutions sont parfois longues à trouver et à mettre en œuvre. Au travers de son expérience dans plus d'une centaine de projets franciliens, l'URPS vous fait bénéficier d'un savoir-faire concret sans appliquer un modèle unique.

À l'écoute de vos besoins, des spécificités du territoire, l'URPS médecins a une approche pragmatique, bienveillante vis-à-vis de l'existant et réaliste quant aux solutions d'avenir.

CONCRÈTEMENT, L'URPS VOUS AIDE POUR LES ACTIONS SUIVANTES :

- Diagnostic et relations avec la collectivité
- Formalisation d'un projet de santé
- Aide au choix d'un système d'information
- Cahier des charges architectural
- Montage juridique et financier
- Dossier de financement

Extérieurs du projet de maison de santé de Claye-Souilly



© DT - Architecture Claye-Souilly

Vous exercez au sein d'une équipe libérale et êtes à la recherche d'un logiciel métier ?



Venez le 14 septembre 2017
à la Journée **Systèmes d'information partagés en cabinet libéral**

>> Inscription en ligne sur notre site: www.urps-med-idf.org



TÉLÉCHARGEZ LE GUIDE DE L'URPS :

Élaborer son projet de santé libéral, guide à l'usage des équipes libérales sur notre site : www.urps-med-idf.org

COMMUNICATION

NOUVEAU SITE

nouveau logo, nouvelle Lettre

Le **nouveau site internet** de l'URPS est en ligne ! La commission « Communication » l'a voulu facile d'accès depuis tout support (ordinateur, smartphone, tablette), offrant une navigation fluide et intuitive par mots-clés. Avec ce nouveau site, l'URPS a pour ambition de mieux communiquer et informer les médecins libéraux qu'elle représente et accompagne au quotidien.

Vous y retrouverez également nos **services d'annonces** gratuites.

Enfin, le lancement de notre nouveau site s'enrichit d'un rajeunissement du logo de l'URPS, inchangé depuis les années 1990 et d'une **refonte de notre Lettre**.

À VOTRE AGENDA

PROCHAINS Lab'URPS

Venez découvrir les nouveaux outils numériques pour faciliter votre pratique



- Jeudi 28 septembre 2017
- Jeudi 30 novembre 2017



Lieu : URPS médecins libéraux - 12, rue Cabanis - 75014 Paris

Horaire : 20 h 00 – 22 h 00

Sur inscription, dans la limite des places disponibles

>> **Inscrivez-vous** au prochain Lab'URPS pour recevoir le programme

>> **Retrouvez le Lab'URPS** du 14 juin 2017 en vidéo

www.urps-med-idf.org

Nos missions définies par la loi

L'URPS médecins libéraux Île-de-France participe notamment :

1. À la préparation et à la mise en œuvre du projet régional de santé.
2. À l'analyse des besoins de santé et de l'offre de soins, en vue notamment de l'élaboration du schéma régional d'organisation des soins.
3. À l'organisation de l'exercice professionnel, notamment en ce qui concerne la permanence des soins, la continuité des soins et les nouveaux modes d'exercice.
4. À des actions dans le domaine des soins, de la prévention, de la veille sanitaire, de la

gestion des crises sanitaires, de la promotion de la santé et de l'éducation thérapeutique.

5. À la mise en œuvre des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens avec les réseaux de santé, les centres de santé, les maisons de santé et les pôles de santé, ou des contrats ayant pour objet d'améliorer la qualité et la coordination des soins mentionnés à l'article L. 4135-4.
6. Au déploiement et à l'utilisation des systèmes de communication et d'information partagés.
7. À la mise en œuvre du développement professionnel continu.

URPS médecins libéraux Île-de-France

12, rue Cabanis - 75014 Paris

Tél.: 01 40 64 14 70 - Fax: 01 43 21 80 34

Email: secretariat@urps-med-idf.org

www.urps-med-idf.org

Directeur de la publication : Dr Bruno Silberman

Secrétaire de rédaction : Sylvie Courboulay

Numéro ISSN : En cours

Dépôt légal à parution

Crédits photos : URPS Médecins libéraux Île-de-France, p. 1, 2, 3 et 10; Thinkstock: p. 4 et 8.

Conception et Impression : humancom

2, bd du Général de Gaulle - 92120 Montrouge